

ANALYSE DU SECTEUR HORTICOLE AU SENEGAL

Termes de référence

CNV Internationaal recherche **un bureau d'étude sénégalais** pour réaliser une analyse du secteur horticole au Sénégal, avec un accent sur les conditions de travail dans la chaîne de valeur.

Contexte

CNV Internationaal vise à améliorer les droits des travailleurs (formels et informels) dans les chaînes d'approvisionnement du secteur privé : liberté syndicale, négociation collective, salaires décents, conditions de travail sûres et respectueuses, égalité des sexes et absence de discrimination et de violence sexiste sur le lieu de travail, etc.

CNV Internationaal est convaincue qu'un travail décent pour tous ne peut être réalisé qu'en impliquant l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement, en demandant à toutes les parties de rendre compte de leurs responsabilités. C'est pourquoi nous participons activement aux accords de Conduite Responsable des Entreprises – en anglais : Responsible Business Conduct (RBC) – en sensibilisant les entreprises à des thèmes tels que le Devoir de Diligence Raisonnable en matière de Droits Humains (DDRDH). Dans cette optique, nous proposons des formations et des conseils sur le DDRDH et l'engagement des parties prenantes aux entreprises européennes, aux experts locaux et aux syndicats.

Le Sénégal développe sa production agricole avec l'ambition de garantir sa sécurité alimentaire et de stimuler la croissance économique et le développement durable dans les zones rurales¹. Les produits horticoles du Sénégal sont destinés à la consommation locale et à l'exportation, notamment en Afrique de l'Ouest et dans les pays de l'Union européenne.² La proximité relative de l'Europe et son appartenance au Sahel font du Sénégal un partenaire attrayant pour une coopération étroite.

L'expansion du secteur des fruits frais s'accompagne de défis inhérents à la durabilité. De plus grandes surfaces devront être irriguées, davantage de pesticides seront appliqués et, enfin, davantage de fruits devront être stockés dans des entrepôts frigorifiques. La gestion des déchets deviendra également cruciale. Les secteurs de production fruitière efficaces comprennent des mécanismes permettant de garantir une valeur maximale pour chaque catégorie de fruits. Ainsi, à mesure que la production de fruits frais destinés à l'exportation augmentera, il faudra trouver des utilisations commerciales productives pour les fruits de deuxième et troisième catégories. Cela inclut une expansion potentielle de la transformation, qui n'en est qu'à ses débuts au Sénégal.

CNV Internationaal travaille au Sénégal depuis plus de 15 ans, en se concentrant sur quatre domaines de résultats clés : 1) le dialogue social, 2) les conditions de travail dans les chaînes de valeur, 3) l'employabilité des jeunes et 4) l'égalité des sexes. CNV Internationaal a établi un partenariat avec le syndicat UDTS (Union démocratique des travailleurs du Sénégal). Grâce à notre collaboration avec l'UDTS, nous visons à renforcer la capacité des syndicats et à améliorer les conditions de travail dans le pays.

Le Sénégal a été identifié par le ministère des Affaires étrangères comme l'un des "pays combinés", où les Pays-Bas entendent investir davantage en termes d'aide et de commerce. Le secteur de l'horticulture a été choisi comme axe principal du programme combiné néerlandais au Sénégal. CNV Internationaal et ses partenaires sont relativement nouveaux dans ce secteur, d'où la nécessité de cette étude.

¹ https://www.papsen.org/data/files/Etat_de_lieux_de_horticulture_au_Senegal.pdf

² https://www.papsen.org/data/files/PAPSEN_12_Horticulture_0515.pdf

Objectifs

L'objectif général de cette étude est de faire une analyse du secteur de l'horticulture au Sénégal dont les résultats seront utilisés pour dégager des interventions de promotion du travail décent dans les chaînes de valeur horticoles.

Les objectifs spécifiques visés sont :

- Identifier les sous-secteurs à fort potentiel de croissance inclusive sur la base de critères tels que : (i) la capacité à générer durablement des emplois décents, (ii) les marges bénéficiaires réalisées, (iii) la durabilité des débouchés/circuits d'écoulement en lien avec l'évolution de la demande globale des produits offerts.
- Réaliser une cartographie des sous-secteurs à fort potentiel, à travers :
 - o Une typologie des acteurs (producteurs, négociants, transformateurs, acheteurs et financiers), y compris les liens avec les entreprises néerlandaises / européennes et le potentiel économique du sous-secteur pour chaque partie prenante ;
 - o Contextes politique et de marché ainsi que les tendances dans le secteur avec leurs effets possible (s) sur les conditions de travail ;
 - o Les fonctions de soutien et de support ;
 - o L'état actuel des politiques et des pratiques de diligence raisonnable des entreprises du secteur de la chaîne de valeur ;
 - o Les organisations d'employeurs, d'employés et autres actives dans le secteur ;
 - o Les défis liés aux droits du travail, y compris les différentes formes de contrats aux différents points de la chaîne, avec des données spécifiques pour les femmes, les jeunes et d'autres groupes vulnérables (comme les travailleurs migrants).
- Procéder à une analyse des différentes chaînes de valeur sous l'angle de la décence du travail, particulièrement le niveau d'organisation des travailleurs (h/f), à la fois informel et formel, y compris le rôle des coopératives et autres groupements, l'implication des syndicats, des fédérations professionnelles et d'autres initiatives sectorielles, la pratique de la diligence raisonnable / RSE, le salaire décent, la santé et sécurité au travail, l'égalité des sexes, etc.
- Proposer des interventions potentielles à fort impact pour les syndicats et avec d'autres acteurs sur les droits du travail.

L'étude dressera la carte de la chaîne de valeur avec toutes les parties concernées (y compris les acteurs néerlandais), examinera les formes de contrat des travailleurs aux différents points de la chaîne et identifiera les contributions syndicales les plus utiles afin que nous puissions continuer à améliorer le respect des droits du travail. CNV Internationaal et ses partenaires syndicaux auront une meilleure compréhension des principaux problèmes rencontrés par les travailleurs du secteur de l'horticulture de même que les opportunités et des alternatives d'intervention possibles pour **promouvoir le travail décent** dans le secteur.

L'étude devra être genre sensible.

Champ d'application

L'étude se concentrera sur le secteur de l'horticulture au Sénégal. L'analyse de la chaîne de valeur prendra en compte les données des cinq dernières années (2017-2022, jusqu'à 2023 si déjà disponibles). L'étude informera sur la situation actuelle et également sur les tendances/développements dans la chaîne de valeur (de la mécanisation et de la mise à l'échelle) et le contexte politique au Sénégal et en Europe.

Afin de réduire la portée de la recherche, le bureau d'étude commencera par une étude complète des différents sous-secteurs de l'horticulture. L'étude récente de la chaîne de valeur agricole de RVO : <https://www.rvo.nl/sites/default/files/2021/02/Senegal-Agricultural-Value-Chain-Study.pdf> et la politique nationale du Sénégal en matière

d'horticulture peuvent être utilisées comme points de départ. Cela permettra de mieux comprendre le secteur de l'horticulture dans son ensemble et d'identifier les sous-secteurs présentant le plus grand potentiel pour une intervention de CNV Internationaal. Dans la deuxième phase, CNV Internationaal, l'UDTS et le consultant sélectionneront quelques sous-secteurs sur lesquels ils se concentreront pour la suite de l'étude.

Tous les aspects de la chaîne de valeur seront inclus, y compris les agriculteurs (m/f), les sites de production, le stockage, la transformation, le conditionnement et la commercialisation sur le marché intérieur et l'exportation. L'étude prendra également les fonctions de support, de soutien de même que les règles et règlements.

La problématique du travail décent et la question des droits de travail en général, la conduite raisonnable des entreprises / RSE et les interventions potentielles des syndicats dans ce sens constituent des centres d'intérêt particulier de cette étude.

L'étude peut être réalisée en 4 étapes.

- L'étape 1 consisterait à sélectionner 3 à 5 produits (sous-secteurs) dans le secteur de l'horticulture.
- L'étape 2 consisterait à cartographier les soussecteurs sélectionnés, y compris les entreprises et les flux commerciaux, et à établir une liste de tous les secteurs d'activité.
- L'étape 3 consisterait à effectuer des recherches approfondies sur les droits des travailleurs, le niveau d'organisation et le salaire de subsistance, bref le travail décent.
- L'étape 4 serait l'exploitation des résultats des étapes précédentes pour dégager des recommandations sur les domaines et les acteurs avec lesquelles CNV Internationaal pourrait contribuer le plus à l'amélioration des droits du travail et à la promotion du travail décent dans et pour la chaîne de valeur au Sénégal.

Nota bene : Le bureau d'étude / équipe de consultants devra soumettre à CNV Internationaal, la méthodologie détaillée et les outils à utiliser (guides d'entretien, questionnaire, etc.) à chaque étape préalablement à leur utilisation.

Activités à réaliser

Activités	Description	Nombre indicatif de jours
1. Introduction	Réunion initiale (en ligne ou en présentielle) entre CNV Internationaal et le consultant pour discuter la méthodologie et le plan de travail détaillé.	0.5
2. Aperçu général de l'horticulture - choisir 3-5 produits	Le consultant commencera par une étude générale des différents produits (sous-secteurs) de l'horticulture au Sénégal. L'objectif est de décider en connaissance de cause avec les parties prenantes impliquées quels sont les produits les plus intéressants à approfondir et où la contribution de CNV Internationaal aura le plus d'impact. Ceci se fera sur la base d'une recherche documentaire et d'entretiens avec les personnes ressource clé.	5
3. Recherche sur la chaîne de valeur	Le consultant cartographiera la chaîne de valeur de l'horticulture au Sénégal des sous-secteurs sélectionnés, du produit à l'exportation, couvrant la période de janvier 2017 aux dernières données disponibles. Le consultant inclura le contexte politique du secteur et les tendances et développements (futurs) tels que la mécanisation et la mise à l'échelle. Les liens avec les entreprises néerlandaises font l'objet d'une attention particulière. Dans le cadre de cette recherche, il sera possible de savoir comment les produits sont fabriqués, qui y travaille, comment ils sont payés et	7

Activités	Description	Nombre indicatif de jours
	comment leur salaire/revenu est défini, quelles entreprises et autres parties prenantes sont actives et quel est leur rôle.	
4. Analyse politique et recherche pratique	Déterminer si les entreprises du secteur horticole et les acheteurs de produits horticoles en aval basés dans l'UE ou aux Pays-Bas prennent des mesures suffisantes pour prévenir et atténuer les violations des droits du travail dans leur chaîne d'approvisionnement, en analysant toutes les politiques de diligence raisonnable publiquement disponibles des entreprises identifiées. Une attention particulière sera accordée à la santé et à la sécurité au travail, aux contrats, aux conventions collectives et à la sécurité de l'emploi, aux salaires et aux heures de travail, au niveau des travailleurs formels et informels, à la liberté d'association et aux conventions collectives, au travail des enfants, à la discrimination sur le lieu de travail, au dialogue social et à la protection sociale. Avec des données spécifiques au genre si elles sont disponibles.	3
5. Droits du travail et niveau d'organisation tout au long de la chaîne de valeur	Il deviendra clair comment les travailleurs (h/f) du secteur au Sénégal sont organisés, quel est le rôle actuel des syndicats, des fédérations et d'autres initiatives sectorielles, et quelles sont les interventions à fort potentiel pour les syndicats afin d'améliorer les conditions des droits du travail dans ce secteur et de passer d'un travail informel à un travail formel. La recherche indiquera également quels syndicats pourraient être des partenaires précieux pour CNV Internationaal.	7
6. Finalisation	Le consultant formulera des recommandations à l'intention des acteurs suivants du secteur : acheteurs aux Pays-Bas, gouvernements, investisseurs et entreprises, afin de relever les défis identifiés et de faire progresser les droits des travailleurs (h/f) dans le secteur de l'horticulture. Enfin, le consultant fournira les principales conclusions de l'étude ainsi que des recommandations pour le travail futur de CNV Internationaal et de ses partenaires syndicaux.	2
7. Rapports	Le consultant fournira un rapport provisoire et un rapport final (en français et en anglais) et présentera un résumé des résultats de la recherche lors d'un séminaire en ligne.	4
8. Publication	Préparation de la publication.	2
	Total	30,5

Produits à livrer

La recherche aboutira à un rapport numérique écrit en français et en anglais (comprenant un résumé, des conclusions et des recommandations) et à un webinaire sur les résultats de la recherche pour CNV Internationaal et ses partenaires au Sénégal. Le rapport final sera publié en ligne par CNV Internationaal. Les dispositions devront être prises pour que toutes les parties mentionnées dans le rapport en sont informées et donnent leur consentement. Les recommandations pour CNV Internationaal ne seront pas publiées et peuvent être ajoutées en annexe.

Le rapport couvrira les points suivants

1. Une vue d'ensemble de la chaîne de valeur de l'horticulture au Sénégal, comme mentionné dans l'activité 2.
2. Une cartographie de la chaîne de valeur des sous-secteurs de l'horticulture au Sénégal, y compris une carte visuelle, comme mentionné dans l'activité 3.

3. Analyse de la politique du DDRDD et recherche sur les pratiques en matière de respect des droits du travail, comme indiqué dans l'activité 4.
4. Description et analyse des droits du travail et du niveau d'organisation dans la chaîne de valeur, comme mentionné dans l'activité 5.
5. Recommandations pour les différents acteurs du secteur et pour les partenaires de CNV Internationaal et des syndicats.

Planification

L'étude sera réalisée entre le 1^{er} mars et le 15 mai 2024. Le consultant proposera un planning détaillé en considérant les repères ci-dessous :

- Début de la recherche : 1er mars 2024
- Sélection des sous-secteurs : xx / xx / 2024
- Présentation des cartes des chaînes de valeur sélectionnées : xx / xx / 2024
- Présentation du projet de rapport : xx / xx / 2024
- Délai de réponse de CNV Internationaal : xx / xx / 2024
- Présentation du rapport final : 15 mai 2024.

Nous avons une préférence pour un bureau d'étude / équipe de consultants sénégalais ayant une connaissance approfondie du contexte national et des expériences de travaux et / ou de recherches dans le secteur de l'horticulture au Sénégal et ses relations avec les entreprises basées dans l'UE et aux Pays-Bas.

Format de la proposition

La proposition à soumettre à CNV Internationaal comprendra :

1. Compréhension des Termes de Référence
2. Approche et méthodologie de l'étude
3. Plan de travail détaillé
4. Equipe de consultants proposés
5. Budget
6. CV des consultants
7. Références d'au moins deux études similaires au Sénégal dans les 05 dernières années avec mention du nom et contacts des clients.

La date limite de soumission est fixée au 10 février 2024. Les soumissions sont à envoyer par mail à Madame Francisca van Dusseldorp, coordinatrice régionale CNV pour l'Afrique, f.vandusseldorp@cnv.nl avec copie à Monsieur Roy Winkelhuijzen, chargé de programme Afrique, r.winkelhuijzen@cnv.nl.